

## **Agrément piscine**

Si vous souhaitez accompagner les classes à la piscine, vous devez passer un agrément. Il s'agit d'une journée avec une partie théorique (sécurité, activités...) et une partie pratique (au centre aquatique) pour valider votre agrément en Petit ou Grand bassin.

Voici les 3 prochaines dates :

Vendredi 12 novembre

Jeudi 2 décembre

Mardi 1<sup>er</sup> mars

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec Mme Mangin ou Mme Malartre.